

LA NEWSLETTER DU CRENA 2020

N°3

Spéciale période COVID

Le mot du Président

Bonjour à tous,

Dans l'attente de moments meilleurs tant sur le plan sportif que personnel pour chacun d'entre-vous, permettez -moi tout d'abord de vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une bonne santé.

Une drôle de Newsletter que celle-ci. Sans images d'évènements, sans résultats sportifs avec principalement des informations à vous transmettre sur ce qui va se passer maintenant puisqu'en escrime comme partout il y aura un avant et un après le COVID. Une fois la crise passée il va falloir changer nos façons de faire et nous adapter pour continuer à pratiquer notre sport et à nous développer.

Bien évidemment, durant cette période de confinement le CRENA n'est pas resté inactif : lancement d'une enquête en direction des clubs et des maîtres d'armes pour mieux cerner les difficultés et les attentes, mise en œuvre de la campagne ANS, organisation d'animations via le numérique, mise en place d'une page Facebook, recrutement et préparation de la saison à venir des CREFED, gestion de nos dispositifs d'aide et réflexions sur les actions à conduire en lien avec notre fédération, réponses aux questions que vous n'avez pas manqué de nous poser.

Soyez assurés que dans la perspective de la rentrée prochaine le comité directeur et moi-même mettons tout en œuvre pour vous accompagner afin de permettre à chacun de nos licenciés de pratiquer notre sport dans des conditions de sécurité optimales et de soutenir l'activité de chaque club.

En attendant, prenez soin de vous.

Sportivement,

Le Président,

H. Le Merre

ENQUÊTE CLUBS / COMITES

Afin d'anticiper une reprise d'activité dans les meilleures conditions possibles, nous avons besoin de connaître plus précisément l'impact de la crise sanitaire que nous traversons sur le fonctionnement et les finances des clubs.

Le CRENA vous invite à remplir une enquête en ligne, que vous retrouverez sur le lien suivant,

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfkRr6kXH_GEdgZa85xn8qhTqkfHOCYzJ2F8yUxPdmA6AZrcA/viewform?vc=0&c=0&w=1&usp=mail_form_link

Celle-ci nous permettra d'ajuster au mieux nos dispositifs d'aides aux clubs en fonction des besoins.

Nous vous remercions de bien vouloir répondre pour le

Mercredi 20 mai 2020

LE DECONFINEMENT

Le 11 mai 2020 n'est pas synonyme de libération pour notre activité escrime. Il ouvre tout au plus la possibilité de pratiquer le sport en extérieur, pour des groupes de maximum 10 personnes, dans des conditions strictes de distanciation physique. Il n'y a donc aucune ambiguïté sur la fin de saison 2019/2020, TOUTES LES COMPETITIONS, STAGES, FORMATIONS, SONT ANNULES.

Il faudra suivre attentivement l'évolution de la crise pour savoir quelles seront les conditions de reprise de notre activité en club à partir du 2 juin prochain.

ET LA SAISON 2020 / 2021 ... ?

Ce dont nous sommes sûrs, c'est que nous devons vivre avec la présence et la menace du covid-19 pendant de longs mois, avant que la science trouve une(des) solution(s) médicale(s) pour enrayer sa virulence.

En attendant, il nous faut adapter et anticiper au maximum les conditions d'une reprise remplissant les conditions de sécurité sanitaire de nos pratiquants.

A ce sujet deux nécessités vont s'imposer à nous :

- **Faciliter l'acquisition d'équipements sportifs individuels pour nos licenciés** (le prêt « à la séance » devenant quasiment impossible compte tenu des contraintes de désinfection et du temps nécessaire pour la réutilisation du matériel désinfecté).
- Laver et désinfecter tous les matériels utilisés en initiation. Notre fédération est en pleine réflexion sur ce sujet : des protocoles et une liste de produits recommandés vous seront communiqués dès que possible. Parmi eux, à titre d'exemple l'Oksybio100-EcoSterix servant à stériliser les embouts de plongée est susceptible d'être utilisé (site : <https://www.abysnaut.com>)

Par ailleurs, cet impératif peut avoir des conséquences directes sur les démarches que vous avez à faire dans les semaines à venir, à savoir la demande de subvention dans le cadre du PSF (projet sportif Fédéral).

RAPPEL URGENT : La demande de subvention PSF via le site le compte asso (<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>) est à réaliser :

Avant le 30 mai 2020

Nous vous conseillons de faire votre demande dès à présent et de ne pas attendre la dernière semaine, car cela risquerait de créer un embouteillage informatique. Pour vous aider dans votre démarche, les priorités nationales et leur déclinaison régionales sont disponibles sur le site du CRENA en suivant le lien ci-dessous :

<http://www.escrime-nouvelle-aquitaine.fr/index.php/le-comite-regional/documents/category/56-psf-ans>

Vous pouvez contacter Eric FOURNIE, référent PSF, au 06 23 83 52 81, ou par mail (Fournie.CTRE@gmail.com) pour toute question relative à cette demande de subvention.

MESURES A VENIR :

Lors de son Assemblée Générale notre Fédération a constitué une provision comptable de 300 000 € destinée à soutenir l'activité de nos clubs à la rentrée prochaine (communication ciblée destinée à rassurer les usagers sur les conditions de pratiques en toute sécurité, acquisition de matériel, fond d'intervention d'urgence...). Des mesures d'aides spécifiques seront donc décidées par la FFE en lien avec l'ANS. La Fédération demande d'ores et déjà aux commissions régionales et nationales qui instruiront les dossiers de subventions PSF d'avoir un regard attentif aux demandes d'achat de matériel.

Pour sa part, le CRENA, en complément des aides PSF et nationale, s'associera à cette démarche et dégagera sur ses fonds propres une enveloppe de soutien à la reprise d'activité des clubs et suite au **comité directeur du 06 juin prochain** nous pourrions sûrement vous en dire un peu plus sur ce sujet.

ANTICIPER LA RENTREE :

La demande en masques risque d'être très forte d'ici la rentrée. La Société Prieur qui a noué un partenariat avec le CRENA mais également tous les autres fournisseurs, conscients du problème, ont d'ores et déjà pris les devants et vous proposent des offres promotionnelles destinées à vous permettre de renforcer le parc matériel de votre club.

Par ailleurs, examinez dès maintenant au sein de votre club les actions à conduire pour favoriser les réinscriptions des licenciés qui n'ont pu pratiquer lors de la période d'interruption des entraînements. De ce point de vue, la location minorée du matériel prêté (masque, tenue...) ou encore la possibilité d'achat par les usagers à prix réduit de leur masque constituent autant de pistes de solution à étudier.

CALENDRIER

A ce jour, en l'absence de décisions de la FIE concernant le calendrier international qui lui-même va conditionner le calendrier national il nous est impossible d'avancer sur ce sujet et de mettre en place une ébauche de calendrier régional.

APPEL A PROJET « L'ESCRIME C'EST LA CLASSE »

La date pressentie (sous réserve du calendrier international et de l'évolution de la situation) pour les Championnats de France fleuret seniors 2020 à Bordeaux serait le week-end du 31 octobre-1^{er} novembre. Nous tiendrons chaque Association Départementale au courant des avancées sur ce sujet.

DISPOSITIF CARTE PASSERELLE : Sport scolaire et sport en club (un moyen de faire découvrir l'escrime).

Entre le 1^{er} septembre et le 17 octobre, les jeunes de CM1 et CM2 pourront essayer des pratiques sportives de leur choix. Pour faire partie de l'opération, les clubs sont invités à s'inscrire sur une plateforme dédiée que vous retrouverez en suivant le lien ci-après : <https://form.jotform.com/200641628481352>

ELECTIONS FEDERALES ET REGIONALES

L'assemblée générale de la FFE qui s'est tenue dimanche 26 avril a validé la modification de ses statuts qui permet de reporter jusqu'au 26 septembre prochain la date des AG électives des comités régionaux (au lieu du 30 juin). En accord avec la commission électorale, **le comité directeur a décidé de reporter notre AG élective à cette date (le samedi 26 septembre).**

Celle-ci se tiendra donc le même jour (et au même lieu) que l'AG élective nationale. Ceci a de multiples avantages pour tous :

- Limiter les déplacements des clubs (un seul au lieu de deux)
- Simplifier l'organisation des élections nationales (un seul bureau de vote)
- Sécuriser le processus électoral (un seul bureau de vote pour les deux élections avec présence et contrôle des opérations par notre commission électorale).
- Faire les choses "dans l'ordre" dans la mesure où ce calendrier permet plus facilement aux clubs et aux CDE/ATE de procéder à leurs propres élections d'ici septembre avant les élections régionales et nationales ce qui est de nature à donner plus de cohérence à leur représentation au sein de ces instances.
- Pouvoir échanger avec tous en période de rentrée.

Le lieu de la réunion vous sera communiqué dès que possible.

AIDES AUX CLUBS 2019 / 2020

Indépendamment de la prise en charge des coûts de stage (financés de façon importante voire intégralement pour certains tireurs), tous dispositifs confondus, au 17 mars 2020 (date du confinement) **le montant global des aides redistribués à 36 de nos clubs au titre des différentes actions inscrites à notre règlement financier s'élèvera à 17 544 € auquel il faut ajouter celui attribué aux CDE/ATE en février dernier (10 800 €).** Si des actions de la saison venaient à être reportées en septembre (résultats sportifs), elles seraient bien sûr comptabilisées sur la saison prochaine.

Un courrier de synthèse sera envoyé prochainement à chaque club bénéficiaire et les sommes correspondantes lui seront versées sans délai.

Détail des aides par dispositif :

Solution Riposte (escrime et cancer du sein) : prise en charge des premières licences (59.30€) prises par les participantes aux séances de sabre adapté dans le but de recouvrer l'amplitude articulaire du côté opéré. 5 clubs concernés pour un montant global de 890 €

Prime de croissance : récompenser l'augmentation du nombre licences par rapport à l'année de référence, à hauteur de 30€ par licencié supplémentaire (15€ par la FFE et 15€ par le CRENA). 12 clubs concernés pour un montant de 2 880 €.

Aide aux licences féminines : prise en charge de la part régionale (27.30€) pour toute licence féminine supplémentaire par rapport à l'année de référence. 26 clubs concernés pour un montant de 2 675 €.

Aide à la performance : Prise en compte des bons résultats sur les circuits nationaux, européens et coupes du monde M17 à M20, selon règlement financier en vigueur, et aide forfaitaire aux tireurs du Groupe Nouvelle Aquitaine Elite et Espoirs. 9 clubs concernés pour un montant de 11 620 €.

CONCOURS DE DESSIN

Durant le confinement, un concours de dessin « L'escrime dans tous ses états » a été organisé via le compte facebook du CRENA pour nos jeunes escrimeurs (M9 à M13). **Les dessins sont réceptionnés jusqu'au 15 mai** et les trois lauréats seront récompensés comme suit, en fonction des catégories et armes :

- 1^{er} prix : Une arme correspondant à l'arme du tireur concerné
- 2^{ème} et 3^{ème} prix : 1 fil de corps

Les meilleurs dessins seront publiés sur la page Facebook du Comité Régional.

D'ores et déjà un grand merci à tous les participants qui ont fait de cette initiative un succès.

CHALLENGE #ResteALaMaison

Dans le même esprit, à l'initiative du CROS avec la start-up Maracuja un challenge numérique autour des valeurs de l'olympisme a été organisé en avril « # Challenge reste à la Maison ». Il a rassemblé plus de 25 000 jeunes des clubs et établissements scolaires de notre région.

Les tireurs et familles de 20 clubs se sont mobilisés autour de cet évènement. Si Limoges est sorti vainqueur de la phase de qualification (réservée aux seuls clubs d'escrime), c'est le CE Rochelais qui est arrivé premier club d'escrime des phases finales (et 17^{ième} toutes disciplines confondues) devant Périgny et Limoges. Bravo à tous ceux qui se sont mobilisés pour leur club. Les 2 lauréats de chacune des phases recevront un prix de la part du CRENA.

FORMATION ANIMATEUR / EDUCATEUR

Suite aux mesures de confinements nous avons été dans l'obligation de suspendre les formations fédérales. Jusqu'au 2 juin nous n'avons pas l'autorisation d'organiser de formations sportives.

A l'issue de cette période nous proposerons une Visio Conférence avec les stagiaires afin d'organiser au mieux la fin de leur formation et leur certification.

Le calendrier des formations 2020/2021 sera communiqué début septembre en fonction du calendrier

JNA JUIN 2020

Dans le contexte actuel, la CNA a décidé d'annuler la JNA de Juin, les QCM Interdépartementaux, Régionaux et Nationaux.

En ce qui concerne la JNA de début de saison, Le CRENA a la possibilité d'organiser la journée dans un délai de 2 mois à compter de la rentrée. La date sera fixée en fonction du calendrier.

Pour les QCM nationaux, l'examen se tiendra le matin du premier jour du premier circuit national à chaque arme, quelle que soit la catégorie de ce premier circuit. La matinée se poursuivra par un mini stage de formation initiale. L'après-midi, les candidats pourront soit arbitrer le circuit soit tirer cette compétition.

En ce qui concerne les arbitres régionaux en formation, un point complet avant la fin du mois de mai sera fait avec chaque responsable d'arme afin de valider les diplômes, si les parcours sont complets et si la formation pratique est validée.